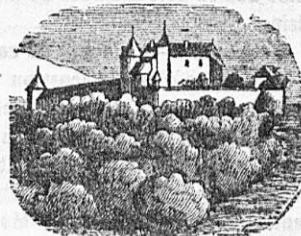




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9³⁰ (dim. j. f. 1³²) 2¹⁰ 9¹⁷. BULLE, dép. 5¹⁰ (7³⁰) 11³⁵ 7²⁰.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

La tâche de l'avenir.

Parce que nous avons pu l'éviter une fois, est-ce à dire que nous soyons définitivement à l'abri du danger bolchéviste ? Ce serait faire preuve d'une grave présomption que de le croire. Les menées révolutionnaires continueront sourdement, mais implacablement ; il semble qu'une démente se soit emparée de ces gens-là qui ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre que la Suisse n'est pas un terrain favorable à l'anarchie et au terrorisme. C'est pourquoi le danger existera aussi longtemps qu'il y aura des fauteurs de désordres.

Pratiquer, dans des circonstances semblables, la politique de l'autruche, se cacher le danger pour feindre de l'ignorer, voilà une politique coupable à l'égard du pays. Qui n'est pas prévoyant devient dupe. Or, à dit un sage, gouverner, c'est prévoir. La tâche de nos gouvernements, tant cantonaux que fédéral, est toute marquée ; ils doivent prévoir l'avenir, ou plutôt prévenir les événements. Ce n'est pas au moment où le mécontentement devient universel que l'on doit prendre des mesures ; quand les caractères sont aigris, il est trop tard pour ramener le calme et la paix. Faire œuvre de prévoyance, voilà donc la tâche qui s'impose.

Il n'y a pas à le nier ; beaucoup de choses sont à réaliser dans le domaine social. Les difficultés de la vie vont toujours en augmentant. Les conditions économiques deviennent de plus en plus difficiles et pénibles. Celles qui se rattachent à l'industrie, menacée du dehors, et tout particulièrement du Nord, d'une concurrence mortelle, le sont davantage que toutes autres.

C'est surtout de ce côté-là que doit se porter la bienveillance des gouvernements. Améliorer le sort de l'ouvrier tout en protégeant l'industrie indigène, voilà le secret qui nous donnera la prospérité matérielle et qui nous procurera la paix entre les classes.

Satisfaits sous tous les rapports, les travailleurs n'auront plus sujet d'exprimer le mécontentement qui se fait jour de toutes parts.

Mais pour parvenir à ce but, il est indispensable qu'on sauvegarde en premier lieu le sentiment de la dignité de l'ouvrier ; il ne doit pas être considéré comme une machine à produire, mais

bien plutôt comme un organe intelligent de cette grande organisation qu'est notre industrie.

La législation doit régler de très près les rapports entre l'employeur et l'employé ; elle doit réglementer les conditions du travail ; elle doit en outre prévoir et créer les œuvres humanitaires de prévoyance contre le chômage, l'invalidité et la vieillesse.

La besogne ne manque pas. C'est à cette grande tâche que notre parti doit, d'accord avec l'ensemble du peuple, s'atteler plus courageusement que jamais. Des sacrifices seront indispensables ; qu'on les consente de gaieté de cœur. La paix intérieure vaut bien cela.

Le parti radical fribourgeois ne faillira pas à sa tâche dans les circonstances futures. Il appuyera de toutes ses forces tout mouvement destiné à procurer au pays le calme dont il a besoin pour maintenir sa situation florissante.

Dans le domaine cantonal, sa tâche n'est pas moindre ; tous, nous collaborerons loyalement à tout ce qui se fera pour diminuer les charges des petites contribuables, tout en cherchant les voies et moyens pour assainir la situation si gravement obérée par les errements d'un régime passé.

Cette collaboration à l'œuvre commune, notre parti l'apportera sincèrement et entièrement, mais à la condition que la majorité se montre à notre égard loyale et équitable, que nous ne soyons pas admis, dans les divers services publics, comme des cendrillons, mais comme des enfants de la famille fribourgeoise et selon la force numérique de nos adhérents. L'introduction de la proportionnelle dans le domaine cantonal par la révision de la constitution, une répartition équitable des charges et emplois, une décentralisation de nos différents services, une plus grande autonomie des communes, un contrôle efficace du peuple sur les affaires publiques, n'en voilà-t il pas assez pour occuper une longue période de travail commun ?

Espérons que cette année 1919 consacra l'introduction de la justice distributive dans tous les domaines de notre administration cantonale. Une ère de paix et de prospérité s'ouvrira alors devant nous, et nous fera oublier les criantes injustices passées et les ressentiments d'antan.

NOUVELLES SUISSES

Dans l'horlogerie. — On n'est pas sans appréhension, dans les milieux horlogers du Jura, où la fin des hostilités menace d'avoir un rude contre-coup. Les Etats-Unis avaient fait des commandes considérables, qui devaient assurer du travail aux fabriques jusqu'en été 1919.

La signature de l'armistice a malheureusement amené le bureau d'achats américains, à Berne, à résilier les contrats signés. La France et l'Angleterre ont aussi annulé leurs commandes, de sorte que le travail va manquer. C'est le chômage à peu près certain, et les industriels ne réussissent pas à trouver d'autre travail pour leurs ouvriers.

À La Chaux-de-Fonds, on compte déjà 200 chômeurs, dont la plupart sont des soldats d'élite récemment démobilisés et qui n'ont pu être incorporés dans les corps de volontaires déjà au complet.

L'antracite suisse. — La compagnie suisse pour la recherche du charbon a fait acheter du terrain et y a fait les installations nécessaires de perforation, afin de procéder aux recherches de gisements minéraux et d'antracite.

Les incorrigibles. — D'après les *Basler Nachrichten*, les rails et leurs accessoires seraient à la veille de faire défaut chez nous, si bien qu'on n'a pu achever la double voie Viège-Brigue.

Le journal bâlois relève à ce propos le fait que la direction générale, avant la guerre, achetait ce matériel exclusivement en Allemagne. Elle a continué pendant la guerre. Et peu de semaines avant l'armistice, elle a conclu, à des prix « usuraires » ! un marché pour la livraison de rails... qui, comme le charbon, ne sont pas arrivés.

Le journal bâlois, à juste titre, s'indigne de la stupidité de cette bureaucratie qui fait au pays un mal énorme.

Un incident à la frontière alsacienne. — Dans l'après-midi du 1er janvier, des gendarmes du bureau de place de Bonfol ont arrêté sur territoire suisse trois militaires français en uniforme qui, après avoir acheté quelques centaines de paquet de tabac et de cigarettes, étaient en train de transporter ces marchandises en Alsace. A peine arrêtés, deux des soldats

en question tentèrent de prendre la fuite. Les sommations restant sans résultat, les gendarmes firent feu et un des fuyards fut légèrement blessé au genou.

Lorsque, conformément aux instructions reçues, il s'agit de transporter ces militaires à Delémont, quelques civils s'opposèrent tout d'abord au départ, qui ne put ainsi avoir lieu que dans la soirée. L'un des trois militaires français arrêtés, laissé à Bonfol, après s'être déclaré malade, a réussi à s'évader peu après. Une enquête par les soins de la justice militaire a été ordonnée.

Un ouvrier tué au Gothard. — Dans le grand tunnel du Gothard, un ouvrier qui était occupé au déblaiement de la voie a été surpris par un train, projeté contre la paroi et tué sur le coup.

Bâle. — Morte empoisonnée. — Une jeune fille de 14 ans, de la famille Flukiger, demeurant à la Strassburger Alle, à Bâle, est morte avec des symptômes d'empoisonnement, après avoir mangé d'une tarte aux lentilles.

Sa sœur aînée est aussi tombée malade, mais elle est actuellement hors de danger.

Assassinat. — On a trouvé vendredi matin, à Bâle, dans son appartement, Mme Vve Mathilde Ricker, négociante, assassinée à coups de hache. La malheureuse portait de graves blessures à la tête. La hache ensanglantée a été retrouvée dans la cuisine. La police semble être sur les traces de l'assassin.

Zurich. — Accident mortel. — Jeudi, à la gare des manœuvres à Winterthour, un ouvrier nommé Fetz a été serré entre deux vagnons et a eu le thorax enfoncé.

Mort affreuse de Mme Platten. — Mme Platten, femme du conseiller national socialiste, venait de donner un nouveau rejeton à son mari, quand elle fut atteinte de la grippe. Elle paraissait guérie ; mais elle eut une rechute. De Dietikon, on la transporta à Zurich, pour lui donner de meilleurs soins. Mais, dans un accès de délire, elle se précipita à la rue, de la hauteur de cinq étages. La mort fut instantanée.

Berne. — Victime du dévouement. — A Bienne, est décédée de la grippe, à l'âge de 28 ans, une Samaritaine, Mile Alice Benninger, qui, depuis cinq semaines, prodiguait ses

soins aux soldats malades de la 1^{re} division.

Genève. — A coups de couteau. — A la suite d'une discussion survenue dans un café des environs de la gare de Cornavin, à Genève, un cordonnier italien, nommé Accatino, a frappé de quatre coups de couteau au ventre et au cou le cafetier Mériquet. Le meurtrier a été écroué. La victime est dans un état très grave.

Le fœhn en Suisse.

Appenzell, 5 janvier. De vendredi à dimanche après-midi, la tempête de fœhn a fait rage dans le canton d'Appenzell. Dans la ville, les rues étaient janchées de tuiles arrachées par le vent. Dans le cimetière, des croix ont été renversées. Un grand nombre de maisons et de granges ont été endommagées dans la campagne et une centaine d'arbres déracinés.

Zoug, 5 janvier. La terrible tempête de fœhn a causé de grands ravages dans la nuit de samedi à dimanche dans le canton de Zoug, particulièrement dans la vallée d'Aegeri.

Dans le canton de Saint Gall également, le fœhn a causé de grands ravages.

Interlaken, 5 janvier.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une tempête d'une violence inouïe a fait rage dans l'Oberland bernois. Dans de nombreuses localités, des toits ont été emportés et des cheminées renversées. Les communications téléphoniques sont interrompues; les dégâts sont considérables.

Bex, 5 janvier.

Un fœhn d'une violence sans précédent a causé à Bex et dans les environs d'importants dégâts: il a renversé plusieurs cheminées, défoncé sur le tiers de sa longueur la façade côté avenue de la Gare du hangar de la Gyps-Union, grandement endommagé les séchoirs où sont placées, après leur confection, les planches en gyps armé fabriquées avec des roseaux. De nombreux châtaigniers ont été déracinés ou brisés. Une dizaine de poteaux téléphoniques ont été renversés. La lumière électrique a été interrompue dès minuit jusque vers 5 1/2 heures du soir, dimanche.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

73

HENRY GRENET

— Elle est inaccessible. Mes fonctions de grand-ventur me font une obligation de connaître tous les domaines royaux. Cebros est un nid d'aigle perché sur un pic et qui ne saurait être pris de vive force. Au temps des Maures, ce château a soutenu vingt sièges, mais l'infidèle n'a pu s'en emparer.

— La où la force ne saurait réussir, la ruse triomphera. Quelle est la garnison de cette place ?

— Vingt hommes seulement l'occupent; mais ils sont commandés par un chef qui vaut à lui seul un régiment. Don Pedro, vieux capitaine des Flandres, se ferait couper en morceaux plutôt que de capituler, s'il existait des ennemis de l'Espagne assez audacieux pour venir porter la guerre aux portes de notre capitale.

— Il suffit, monsieur de Talara, Don Pedro me rendra son prisonnier, quand je devrai, foi de Française, détruire son repaire

Vouvry, 5 janvier.

A Miez (ou Myes), petit village perché à 979 mètres d'altitude dans la montagne, au-dessus de Vouvry, deux bâtiments ont eu leur toiture enlevée par le fœhn.

A L'ÉTRANGER

M. Wilson à Rome.

Vendredi matin, à 10 h. 25, une fanfare annonce l'arrivée du train présidentiel. La musique joue l'hymne américain. Des acclamations chaleureuses retentissent.

Le roi, la reine, le duc de Gênes, suivis de MM. Orlando et Sonnino, ainsi que d'autres hauts personnages, s'approchent de la voiture d'où descend M. Wilson. Le roi serre cordialement la main du président et fait quelques présentations.

Au moment où le roi et M. Wilson sortent de la gare, une foule immense, agitant des drapeaux, des mouchoirs, des chapeaux, acclamant M. Wilson et l'Amérique, au milieu d'un enthousiasme délirant.

Les ovations continuent sur tout le parcours du cortège. Les places, les rues, les fenêtres, les terrasses sont bondées de monde.

Une pluie de fleurs tombe sur la voiture de M. Wilson.

Sur la place du Quirinal, au moment de l'arrivée du président, les musiques jouent l'Hymne américain. Les personnalités du cortège entrent dans le palais. Réclamés par la foule, M. Wilson, le roi, la reine, Mme Wilson, le prince héritier, la duchesse d'Aoste et M. Orlando se présentent au balcon du palais royal.

Une ovation formidable éclate alors, couvrant les accords des musiques. M. Wilson remercie et se retire. Mais la foule insiste pendant plus de vingt minutes, criant: « Vive Wilson ! Vive le roi ! » Le président, le roi et la reine, ainsi que Mme Wilson reviennent sur le balcon, où ils restent pendant quelques minutes, remerciant l'immense foule, qui les acclame. Le spectacle est profondément impressionnant.

pierre à pierre. Je ne vous demande pas, comte, de m'aider dans mon entreprise; dites-moi seulement quelle route je devrai prendre pour aller à Cebros ?

— Il n'en existe qu'une, madame; vous ne sauriez vous trompez. Vous remonterez vers le nord, jusqu'à Pozuelo de Alarçon, dont trois petites lieues nous séparent. Vous redescendrez ensuite l'espace de cinq lieues et rencontrerez Brunete, où vous aurez un bon gîte. Vos chevaux reposés, vous reprendrez le lendemain la route du Nord et vous arriverez à Robledo, éloigné de sept lieues de Brunete. Cebros est situé au couchant de Robledo, à cinq lieues de marche à travers la montagne.

— J'ai compris et saurai bien trouver mon chemin.

— Pour plus de sûreté, je vous donnerai Diego. Le drôle connaît merveilleusement le pays, où il préparera nombre de fois des chasses sous ma direction. Le comte de Talara peut obliger un ami sans que le grand veneur d'Espagne soit forcé de savoir ce que son ami prépare.

— Cette distinction subtile fait honneur à votre esprit et surtout à votre cœur.

— Que ne puis-je avoir l'espoir de toucher le vôtre !

— Je vous ai fait promettre, comte, que jamais ce sujet de conversation ne serait abordé entre nous. Brisons donc là-dessus. Je compte sur la présence de votre valet ce

La conférence des Alliés.

Le nombre des plénipotentiaires devant participer à la conférence de la paix n'est pas encore définitivement arrêté. Toutefois, il est vraisemblable que la France, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie et le Japon auront cinq délégués, la Belgique et la Serbie, trois, la Grèce et le Portugal probablement deux.

Il faudra y ajouter les délégués des pays qui ont rompu avec les empires centraux. Les Tchéco-Slovaques, les Yugo-slaves et la Roumanie participeront également à la conférence.

Quant à la Russie, le gouvernement bolchéviste n'étant pas reconnu par l'Entente, la question se pose de savoir qui pourrait la représenter valablement; ce ne pourrait être en tout cas qu'à titre consultatif.

En ce qui concerne la France, on prévoit comme délégués, outre MM. Clemenceau et Pichon, MM. Klotz, Bourgeois et Tardieu. Il est probable que le maréchal Foch, comme généralissime, et l'amiral Weymies, comme amiralissime, participeront de droit aux conférences.

Les pays neutres seront appelés à faire connaître leur point de vue devant les plénipotentiaires, pour ce qui concerne les questions touchant essentiellement leurs intérêts.

Les décisions seront prises à l'unanimité et non à la majorité des votants.

Les pertes en hommes et en sous-marins.

Le *Daily Express* publie une liste approximative des pertes en soldats tués ou morts de leurs blessures pendant les cinquante et un mois de guerre dans tous les pays belligérants.

Ces chiffres seraient les suivants: Angleterre 708,726; France 1,071,800 (dont 31,000 officiers); Amérique 58 mille 478; Russie, 1,700,000; Autriche 800,000; Allemagne 1,600,000 (?). Soit un total de 5,936,504 !

— Le capitaine Persias publie, dans le *Berliner Tagblatt*, un article contenant les données rétrospectives suivantes sur l'échec de la guerre sous-marine:

En 1914, l'Allemagne perdit 5 sous-marins;

En 1915, elle en a perdu 20; en

soir même, car dès demain matin je me mettrai en route.

— Surtout, pas d'imprudences, madame. Don Pedro, esclave du devoir, vous ferait fusiller sans autre forme de procès.

— Je ferai en sorte qu'il n'en soit pas ainsi.

Le lendemain, quatre cavaliers sortaient de Madrid, au premier jour, par la porte de Séville, et prenaient, à une allure calme, la route du Nord.

Le quatre hommes étaient montés sur de superbes bêtes; les manières de trois d'entre eux, bien qu'ils fussent vêtus très simplement, étaient plutôt celles de gentilshommes ou de soldats, que de passibles marchands. Le quatrième, quoiqu'il portât des vêtements en tout semblables à ceux de ses compagnons, ne devait pas être du même rang, si l'on en jugeait par son attitude malgré lui respectueuse.

De temps en temps, cet homme se détachait de la ligne des cavaliers pour venir presser la marche d'un convoi de cinq mules que conduisait, en arrière, un Navarrais dont la conversation semblait beaucoup lui plaire.

Si un officier de gendarmes royaux était par hasard à passer par là, il eût été bien étonné de reconnaître dans le muletier un de ses propres soldats, Sanchez, le frère de Diego, le valet du comte de Talara.

1916, jusqu'au 5 février 1917, 25; De 1917, jusqu'au 1^{er} février 1918, elle en a perdu 68.

Pour la sécurité de la France.

Le *Morning Post*, commentant le discours de M. Clemenceau, écrit:

Toutes les précautions que la France jugera utiles de prendre pour sa défense seront examinées par les Alliés. Nous n'oublions pas que, par sa situation géographique, la France est celle qui a le plus à craindre de l'Allemagne. Nous garderons en mémoire également les pertes immenses et les effroyables injustices qu'elle a subies.

Les peuples cherchent les moyens d'empêcher la guerre. Mais il est plus urgent encore d'organiser une protection efficace contre une certaine guerre, puisque l'occasion s'en présente.

Les massacres d'Arménie. Effroyables précisions.

L'envoyé spécial du *Petit Parisien* à Constantinople a fait une enquête sur les massacres en Arménie. Il en résulte qu'il y eut un million et demi de victimes et que les principaux coupables sont Enver Pacha, Talaat Pacha, Djemal Pacha, le général Liman von Sanders, etc. Il ajoute qu'un Arménien sur deux a été assassiné. Les massacres ont été scientifiquement dirigés par l'Allemagne.

Parmi de nombreux détails, on relève que dans la vallée de Mouch 2000 femmes ont été souillées et mutilées par les Kurdes, puis enduites de pétrole et brûlées, afin de retrouver les bijoux qu'on croyait qu'elles avaient avalés.

A Dertter, 7000 enfants ont été massacrés. A Erzeroum, de nombreux enfants ont été enterrés vivants, etc.

Le correspondant du *Petit Parisien* dit qu'il serait injuste de rendre la population musulmane responsable de ces crimes horribles, dont les seuls coupables sont ceux cités ci-dessus.

Une catastrophe.

Un grave accident s'est produit dans la matinée au large de Stornoway. Un yacht à vapeur, transportant plus de 300 marins, a heurté, à l'entrée du port, un rocher et a fait naufrage. Une cinquantaine de marins

Il eût reconnu avec plus d'étonnement en core, dans un des trois seigneurs, Mme Christine de Meyrac, surintendante de la maison française de Sa Majesté la reine d'Espagne.

Les voyageurs étaient, en effet, Christine, redevenue le beau cavalier de Saint-Aubin, et MM. de Roquenville et d'Angemont, ses compatriotes, qu'accompagnaient pour les guider Diego et son frère Sanchez.

Quant aux mules, elles étaient chargées d'armes et de munitions soigneusement cachées à tous les regards.

En moins d'une heure, la troupe gagna Pozuelo de Alarçon, où elle s'arrêta pour déjeuner et laisser passer les plus fortes ardeurs du soleil.

Elle se remit en route l'après-dîner et gagna, d'une traite, Brunete, où elle dina, soupa et passa la nuit.

Le lendemain, Saint-Aubin et ses amis touchaient Cebros, où ils s'installaient dans une auberge isolée, située à proximité du château fort.

Il importait de se presser, car l'absence de Christine pouvait être remarquée si elle se prolongeait au delà de la semaine que la jeune femme avait demandée à sa souveraine pour se reposer un peu.

Sanchez avait apporté son équipement complet de gendarme du roi.

(A suivre.)

dont beaucoup grièvement blessés, pu atteindre le rivage. On des autres aient péri.

Formidable incendie à Londres.

Un incendie a détruit un local situé dans East End, qu'on a pu atteindre le rivage. On des autres aient péri.

Les dégâts concernant les grains et les approvisionnements s'élevèrent à un million de livres. Les dégâts causés au bâtiment s'élevèrent à un demi-million de livres. Presque rien n'était à grande quantité de vivres détruite, ce qui constitue une perte pour le pays.

Incendie à Lyon.

Un immense incendie a détruit à Lyon toutes les annexes des Fives-Lille construites spécialement pour la fabrication du matériel de guerre.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de francs.

Les Alliés au Monténégro.

Le Bureau de Correspondance annonce: Des détachements français, anglais, italiens sont arrivés à Cattignas. Les Yugo-slaves du Monténégro dans l'intervention de l'Italie, manifestation contre l'union du Monténégro et de la Serbie. En estimant que l'action italienne en corrélation avec la proposition de rétablir sur le trône Pétrovitch. Les protestations de l'attitude des troupes italiennes au Monténégro augmentent.

On mande de Cattignas: Une nombreuse assemblée a été tenue contre la déclaration de guerre à Rome concernant le Monténégro comme autonome ainsi que contre le Monténégro et autres pays yougoslaves par les troupes italiennes. L'assemblée a demandé l'union du Monténégro et de l'Autriche.

On mande de New York: On a vu un transport américain transportant plus de 2.000 blessés dans une position dangereuse contre-torpilleurs sont arrivés dans les lieux pour le secourir. On a vu tout le monde.

La question des responsabilités. D'après une dépêche de *Nouvelles de Leipzig*, Lu rait, dès le 2 juin, déclaré les hommes politiques de ses côtés militaires. Je ne sais pas si l'offensive réussira; de conclure la paix. Il faut à nos buts de guerre pour conserver tout ce que nous avons du côté de l'ouest.

er 1917, 25; février 1918, dont beaucoup grièvement blessés, ont pu atteindre le rivage. On craint que des autres aient péri.

Formidable incendie à Londres.

Un incendie a détruit un grand local situé dans East End, qui servit, au cours de la guerre, d'abri pendant les attaques aériennes et qui pouvait contenir 25.000 personnes. Un vent violent activait les flammes. Les pompiers n'ont pas réussi à sauver les magasins attenants, où étaient déposés des grains et de nombreux approvisionnements.

Les dégâts concernant seulement les grains et les approvisionnements s'élevèrent à un million de livres sterling. Les dégâts causés au bâtiment se montent à un demi-million de livres sterling. Presque rien n'était assuré. Une grande quantité de vivres a été ainsi détruite, ce qui constitue une véritable perte pour le pays.

Incendie à Lyon.

Un immense incendie a détruit à Lyon toutes les annexes des usines de Fives-Lille construites spécialement pour la fabrication du matériel de guerre.

Les dégâts sont évalués à 10 millions de francs.

Les Alliés au Monténégro.

Le Bureau de Correspondance sud-slave annonce : Des détachements militaires français, anglais et italiens sont arrivés à Cattigné. Les milieux yougo-slaves du Monténégro voient dans l'intervention de l'Italie une démonstration contre l'union du Monténégro et de la Serbie. En général, on estime que l'action italienne est en corrélation avec la propagande tendant à rétablir sur le trône Nicolas Pétrovitch. Les protestations contre l'attitude des troupes italiennes au Monténégro augmentent journellement.

On mande de Cattigné :

Une nombreuse assemblée a protesté contre la déclaration faite le 16 décembre à Rome concernant le maintien du Monténégro comme Etat autonome ainsi que contre l'occupation du Monténégro et autres territoires yougoslaves par les troupes italiennes. L'assemblée a demandé l'union étroite du Monténégro et de l'Etat yougo-slave. (B. C. V.)

En péril.

On mande de New York aux journaux qu'un transport américain portant plus de 2.000 blessés se trouve dans une position dangereuse. Des contre-torpilleurs sont arrivés sur les lieux pour le secourir. On espère sauver tout le monde.

La question des responsabilités.

D'après une dépêche des Dernières Nouvelles de Leipzig, Ludendorff aurait, dès le 2 juin, déclaré à quelques hommes politiques de ses amis :

« Nous avons obtenu de grands succès militaires. Je ne sais pas si la prochaine offensive réussira ; il est temps de conclure la paix. Il faudrait renoncer à nos buts de guerre dans l'est, pour conserver tout ce que nous pourrions du côté de l'ouest. »

En août, Ludendorff se serait expliqué d'une manière plus pressante. Il aurait déclaré :

« Nous pouvons tenir longtemps, mais nous ne pouvons plus gagner la guerre ; tâchez de faire la paix. »

Morte à 116 ans.

Une religieuse, plus que centenaire, vient de s'éteindre doucement dans un monastère des environs de Clermont-Ferrand : c'était la sœur Marie, des Aumades ; elle avait cent seize ans révolus.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 3 janvier. — Le Conseil nomme :

M. Denis Oberson, médecin, à Fribourg, membre de la commission administrative de l'Asile d'aliénés de Marsens ;

M. Félicien Dafflon, officier, et M. Auguste Dafflon, officier suppléant de l'état-civil de l'arrondissement de Neyruz ;

M. Jean Donzallaz, géomètre, à Romont, taxateur d'arrondissement en remplacement de M. François Mauron, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les longs et bons services rendus ;

MM. Ernest Mauron, maçon, à Villaraboud, taxateur de district ; suppléant, Adrien Jæger, menuisier, à Romont, premier taxateur, et Antoine Bosson, à Urey, second taxateur.

— Il adopte un nouveau tarif des honoraires dus aux avocats en matière civile et en matière pénale.

— Il autorise la commune de Vandens à procéder à une vente d'immeuble.

Les impôts de Fribourg.

— Dans une longue séance du Conseil général de Fribourg tenue jeudi soir, il a été décidé pour procurer de nouvelles ressources à la ville, une hausse des impôts pour 1919. L'impôt sur les immeubles serait porté de 3 1/2 pour mille à 4 1/4 pour mille ; l'impôt sur les capitaux, de 3,45 pour mille à 7 pour mille. En outre, il sera prélevé 1 fr. 75 (au lieu de 1 fr. 40) par franc payé à l'Etat pour les revenus provenant du commerce et de l'industrie. L'impôt personnel sera également modifié.

Le Conseil a voté ensuite une augmentation de salaire de 20 % pour le personnel de la commune, ainsi que des allocations sur la même base que l'Etat.

Allocations extraordinaires de renchérissement.

— Les fonctionnaires et employés de l'Etat, les professeurs de l'Université, du Collège, de l'Ecole normale, du Technicum, les inspecteurs scolaires, les institutrices et institutrices apprendront avec plaisir que le premier versement à compte sur les allocations extraordinaires votées par le Grand Conseil le 27 décembre 1918 sera payé dès le 4 janvier 1919.

Les fonctionnaires et les professeurs recevront le premier tiers de l'allocation. Les membres du corps enseignant primaire toucheront la moitié de l'allocation payée par l'Etat.

Les professeurs de l'Université et les fonctionnaires attachés à la chancellerie toucheront leur allocation à la recette générale. Les autres allocations seront versées par les bureaux respectifs des recettes de district.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Vendredi dernier, la grippe faisait une nouvelle victime à Bulle, en emportant, après quelques jours de maladie, Mlle Jeanne Musy, fille d'Alexandre, âgée de 26 ans seulement.

Mlle Jeanne Musy était d'une forte constitution et rien ne paraissait annoncer un si terrible dénouement. D'une nature enjouée, connaissant tout le prix de la bonté, elle répandait autour d'elle la joie et le bonheur. Mais cette fleur de jeunesse a été impitoyablement fauchée ; la douleur des parents est de celles qui ne veulent pas être consolées.

Nous leur apportons ici le témoignage de notre sympathie en cette douloureuse épreuve.

Les communes et l'école. — Malgré ses lourdes charges, la commune de Ceraiat n'a pas hésité, pour correspondre au vœu du Grand Conseil, d'accorder à chacun des membres de son corps enseignant, en plus du supplément de 100 fr. voté en 1917, une allocation extraordinaire équivalente.

Reconnaissance. — L'Orphelinat de la Gruyère, Institut Davillard, à Epagny, remercie chaleureusement les personnes charitables qui ont répondu si généreusement à son appel en faveur de l'arbre de Noël des enfants.

Il remercie spécialement la personne généreuse qui lui a fait parvenir un don anonyme de fr. 100.

Communiqué.

A l'Asile de Marsens. — Son état de santé l'obligeant au repos, M. François Rey, économe de l'Asile de Marsens, va quitter cet établissement, pour lequel son départ constituera une grande perte. En effet, ses solides qualités administratives ont donné à l'Asile un état de prospérité dont ont bénéficié et les malades et

les communes. Agronome distingué, il voua une grande activité aux questions qui intéressent notre agriculture. Il fut un des leviers qui firent faire à cette branche de notre économie nationale un grand pas en avant.

L'élevage du bétail, les améliorations à apporter aux cultures, tout ce qui, en un mot, touche aux intérêts de la Gruyère, eurent en lui un conseiller éclairé et dévoué.

Son départ sera vivement regretté de tous ceux qui connaissent son activité, son caractère jovial et affable, les qualités de son cœur et de son esprit.

Puisse le repos si bien gagné lui rendre la santé !

Pour nos soldats. — A l'occasion de la Fête de Noël, l'Autorité communale de Charmey a voté une gratification de 10 francs à tous les soldats mobilisés de la localité.

Ce beau geste a été vivement apprécié par les heureux bénéficiaires.

La rentrée de nos soldats. — Bulle prépare une réception magnifique à nos chers soldats.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la population est invitée à pavoiser. Nos sociétés locales se rendront à la gare avec leurs bannières, toute la population, enfin, prendra part à la manifestation due à nos braves défenseurs de la patrie.

A l'Hôtel-de-Ville, un petit banquet en leur honneur sera organisé par l'Autorité communale et la Croix Rouge gruyérienne.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le charbon français.

Depuis une vingtaine de jours, la France nous envoie à titre provisoire quotidiennement 1200 tonnes de charbon, qui provient de la Sarre. Ces quantités vont prochainement être augmentées. Le charbon est cédé à un prix inférieur au tarif allemand des dernières livraisons.

Pour combattre

les refroidissements, la toux, l'enrouement, la pharyngite rien n'égale les Tablettes GABA.



Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'or à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque GABA ci-dessus, au prix fr. 1.75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.

†

Monsieur et Madame Alexandre MUSY-RUF-FIEUX ;
 Mademoiselle Maria MUSY, à Bulle ;
 Madame et Monsieur Romain CHATTON-MUSY et leurs enfants, à Romont ;
 Madame et Monsieur Jean PILLAMET-MUSY ;
 Mesdemoiselles Louise et Jeanne PILLAMET ;
 Madame et Monsieur André BORCARD-PILLAMET et leurs enfants, à Grandvillard ;
 Madame et Monsieur CAMOLETTI-GLASSON et leurs enfants, à Genève ;
 Monsieur et Madame Félix GLASSON, à Bulle ;
 Les familles MENOUD-MUSY, à Bulle ; MUSY, BORCARD, PILLAMET, à Grandvillard ; ECOFFEY, à Villars-sous-Mont et les familles alliées

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
 MADEMOISELLE
Jeanne MUSY
 leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 3 janvier 1919, dans sa 26^{me} année, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement a eu lieu à Bulle, le samedi 4 courant, à 2 heures de l'après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENÈVE (Fondée en 1872)

Placée sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

Assurances en cas de décès.	Rentes viagères immédiates.	Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.
Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.	TARIF POUR HOMMES	La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 francs pour chaque 100 francs de valeur actuelle de ses engagements.
Vie entière, à primes viagères ou temporaires.	Montant de la rente pour un versement de 100 fr.	Direction : 10, Rue de Hollande, GENÈVE. — Tél. 39-47.
Termes fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.	A 60 ans Fr. 9,56. A 65 ans Fr. 11,44 A 70 ans » 14,10. A 75 ans » 17,62	Pour tous renseignements, s'adresser à : MM. Jos GENOUD, agent général, Châtel St-Denis. Tél. 12 Pierre DOUSSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 16.
La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurances, au gré du proposant.		

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille 5 fr. 1/2 bouteille 7 fr. 50 La bouteille pour la cure complète fr. 12. — La Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève envoie franco contre remboursement des prix ci-dessus la **Véritable Salsepareille Model**. — Dépôt à Bulle : Pharmacie GAVIN.

Le Docteur P. CHARRIÈRE

Médecin-Chirurgien

ancien interne à la clinique privée du Prof. Roux, à Lausanne;
ancien médecin aux sanatoriums Belvédère et clinique Miremont, à Leysin,
ouvrira, vers le 10 janvier, un cabinet de consultations à BULLE, rue de Gruyères.

Matériel de voiturier.

Jeudi 9 janvier 1919, on vendra en mises publiques, au Marché couvert, à Bulle, dès 10 heures du matin : voitures de tous genres, camions à un et deux chevaux, traîneaux de luxe et ordinaires, harnais et colliers de charroi, selles, brides, couvertures, bâches, grelottières, falots, chaîne, etc.

Ch. BUCHER & E. KRIEGER.

Les Foires de Romont

en 1919 auront lieu aux dates suivantes :

Mardi 14 janvier.	Mardi 15 juillet.
» 4 février,	» 19 août.
» 4 mars.	» 9 septembre.
» 15 avril.	» 14 octobre.
» 13 mai,	» 11 novembre.
» 10 juin.	» 2 décembre.

Tous les mardis, marché aux fruits, légumes, porcs, volaille, etc. Le Conseil Communal.

Mises d'immeubles.

Le lundi 20 janvier courant, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, les enfants et petits-enfants de Jules Garin exposeront aux enchères publiques, dès les 2 heures de l'après-midi, les immeubles désignés sous les articles 1176, 260, 1177, 616, 445aa, 445b, 1171, 1172, 1173 et 445ab du registre foncier de Bulle, de la contenance de 8 hectares 78 ares 50 centiares, soit 24 poses 132 perches. Pour les conditions, s'adresser à Alex. Andrey, notaire, à Bulle.

VENTE de BOIS par soumission et MISES de BOIS de FEU.

La Commune d'ÉCHARLENS expose en vente, par voie de soumission, environ 300 m³ de billons sapin et 30 m³ billes hêtre préparés dans sa forêt des Prévonds.

Le forestier communal se trouvera lundi 13 janvier, à 1 1/2 heure du jour, à l'Auberge de la Croix Verte, à Echarlens, et se rendra sur les lieux avec les amateurs.

Les soumissions, indiquant le prix par mètre cube et portant mention « soumission pour bois » seront adressées à M. Pugin Amédée, Syndic, jusqu'au jeudi 16 janvier, à 7 heures du soir, et l'ouverture aura lieu le même soir, à 7 1/2 h., au bureau communal, en présence des soumissionnaires.

Mardi 14 janvier prochain, il sera exposé en mises publiques, au dit lieu : environ 100 numéros de bois de feu, branches et rondins, plusieurs plantes à billons et carrons, 2 belles billes chêne. — Rendez-vous des miseurs à 9 h. du matin à la carrière des Prévonds, où il sera donné connaissance des conditions.

Echarlens, le 5 janvier 1919.

Par ordre : Le Secrétaire.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il dessert dès ce jour

l'Hôtel du Lion-d'Or

à Avry-dev.-Pont.

Bonnes consommations. — Service soigné.
Se recommande, Ernest ANDREY, prop.

SAGE-FEMME

Mlle Marie-Louise Sudan, diplômée de la Maternité de Lausanne, a l'honneur d'informer le public, qu'elle s'est établie à BROC, Château d'Enhaut.

A vendre un cheval

de 5 ans.
S'adresser à Joseph Andrey, à Echarlens.

Agriculteur solvable cherche un domaine

de 10 à 15 poses.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2576 B.

A vendre

une jument portante, de 11 ans; une banque de magasin pour épicerie, 24 tiroirs.

L. DAFFLON
mat. de construction
MARSSENS.

Jeune fille est demandée

pour le 15 janvier pour aider au ménage et servir au café.
Faire offres sous P. 2575 B., à Publicitas S. A., Bulle.

On demande

une personne de confiance comme servante dans un ménage de campagne.
S'adresser à Publicitas S. A., BULLE.

On demande

jeune fille pour aider au ménage et servir au café. Travail facile.

Adresser offres avec photographie au Café du Chasseur, à Château d'Oex.

Appareils photographiques

pour Amateurs.
Grand choix
chez SCHNELL
Place St-François, Lausanne.
Demandez le catalogue N° 1 gratuit.

A vendre un bon cheval

page, âgé de 10 ans.
S'adresser au Café des Montagnards, Broc.

On demande à acheter une chaudière

de la contenance d'environ 400 à 500 litres.

Adresser offres au Président de la laiterie de Riaz Village.

VENTE de BOIS

Le samedi 11 janvier, dès 1 1/2 h., à Pratz-de-Boulayres (ligne chemin de fer La Tour Broc) le soussigné vendra en mises publiques libres les bois suivants :

1. 3 lots billes de chêne.
2. Plusieurs lots poteaux chêne.

Rendez-vous des miseurs, à 1 1/2 heure, sur le pont de la Trême, route cantonale La Tour Broc.

Edouard Muller
La Tour-de-Trême.

A vendre ou à louer un bon cheval

de 4 ans, des Franches-Montagnes, ainsi qu'une

jument

de 12 ans.
S'adresser, jeudi 9 janvier, à l'Hôtel du Cheval Blanc, Bulle.

On cherche

pour tout de suite

une fille

sachant faire ménage et cuisine. Bon gage.
S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 8 B.

Mises de bois de feu.

Samedi 11 janvier, dans la forêt cantonale du DEVIN de MAULES, vente en mises de : 20 carrons, 50 stères sapin en partie sec, 46 gros tas d'éclaircies, 11 tas de branches et 50 tuyaux de conduite d'eau.

Rendez-vous à 9 h. à la forêt.
L'Inspecteur des forêts du 5^e arrondissement.

Société d'artillerie de la Gruyère.

Tous les membres de cette Société sont priés d'assister à la réception des soldats gvyériens du Rég. 7, à Bulle, le 8 courant.

Rendez-vous au Caré de la Promenade à Bulle, 1/2 h. avant l'arrivée.

Tenne civile avec insignes. Le COMITÉ

Montagnes à louer.

On offre à remettre, avec l'autorisation des propriétaires, bonnes montagnes (vallée de l'Hongrin) à prendre sérieux.

S'adresser jusqu'au 12 janvier chez B. Henchoz Koch, à l'Étivaz.

Vente libre de mobilier d'hôtel.

La vente du Mobilier de l'Hôtel du Pont, à Vevey, continue tous les jours, elle consiste en :

- Chambres à coucher, Lingerie, Verrerie, Vaisselle, Argenterie, Batterie de cuisine, Couvertures de laine, Tables et chaises de café et salle à manger, Draperie, Rideaux, etc.

La vente a lieu au comptant.

Porc gras

est à vendre chez Jules Rusca, à La Tour.

Transport de bois.

La Commune de Lessoc met en soumission le transport de 400 stères de bois de feu, depuis les Queues aux Mineurs jusqu'aux Plans But.

Déposer les soumissions chez M. le Syndic, jusqu'au 15 janvier prochain, à 7 heures du soir.

Le Secrétaire.

A VENDRE

4 belles chèvres chamottées, sans cornes, portantes pour février;

2 belles jeunes truies de 6-7 mois;

2 chars à billons de 14 et 15 lignes et 2 traîneaux de sortiers.

S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 23 B.

Leçons de Piano & Chant

par professeur diplômée.
S'adresser à Mlle M. PARIS, Bulle.

Travaux d'impression

Imprimerie Glasson Frères.



ABONNEMENTS

Suisse	1 an, Fr. 5.—
»	6 mois » 2 50
Étranger	1 an » 9 50
»	6 mois » 5 50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

La révolution

Quand on se mêle de voter, quelque'un, c'est par leurs qu'il leur faut ressembler lière.

Cette maxime n'est pas applicable aux individus ; core et bien plus aux populations.

Nous avons vu les Russes rasser du joug odieux de couer le manteau de plon cratie qui pesait si lourde épaules de ce pauvre pe mouvement fut trop précie rien de coordonné, de réff le geste spontané d'un pe rait à la liberté. Sans di sûre, ce mouvement dépa pour avoir goûté de la lib sie est retombée sous la tyrannie, la tyrannie pu crapuleuse des fomenteur et des exploiters du pe

Et, comme la pire de ce beroin de se soume odieux de la démagogie s dement, s'infiltrer cauteleu répand peu à peu dans voisins.

On doute avec raison de ceux qui se font les c la révolution. On se souv que la révolution française tion et aboutit à l'empir est inféodée aux méthodes non point l'ensemble de l mais ce qui, là-bas, repr sie officielle, c'est-à-dire ment autocrate de Lénin bien que celui-ci a tra compte de l'Allemagne les doctrines bolchévistes à son action que l'Alle libérer de la menace o concentrer toutes ses t front occidental. Lénine instrument inconscient p à coup sûr criminel, de mandes. L'Allemagne o pouvait consentir à ce q l'avant-dernier rempart en Europe, et elle ne dé mieux que de voir rétab sine le régime des tears, sur la réaction inévitable à une contre-révolu vement libérateur dépas et faisait preuve de viol

Sous la pression de